

CONCOURS D'AFFICHE

dans le cadre de la 33^{ème} édition du Jogging de la Ville de La Louvière

CONTEXTE

Chaque année, le Jogging de La Louvière arbore une affiche inédite qui promeut l'évènement dans toute la partie francophone du pays.

Pour cette 33^{ème} édition, la Maison du Sport de La Louvière a décidé d'ouvrir ses horizons et de lancer le premier concours d'affiche du Jogging de La Louvière.

Une affiche insolite, humoristique ou graphique, le panel est ouvert quant à la créativité de l'artiste.

Que vous soyez professionnels du dessin, infographistes, photographes, passionnés ou simples amateurs, ce concours est pour vous !

Laissez libre court à votre créativité et à votre inspiration !

La seule condition est que le Jogging soit mis en valeur !

DETAILS PRATIQUES

- Les éléments qui doivent figurer sur l'affiche :
 - 1/ une bande logo en bas de l'affiche est à prévoir (environ 26 logos à placer dans cette bande) – les logos seront à apposer sur l'affiche gagnante.
 - 2/la date du jogging : 21 juin 2020 (format à l'appréciation de l'artiste)
 - 3/le mot : Jogging La Louvière
 - 4/ site internet du Jogging : www.jogginglalouviere.be
 - 5/ apposer sur l'affiche une pastille type de la Ville de La Louvière (disponible sur demande : celinelaforge@maisondusport.be)
- A considérer :
 - 1/ La Maison du Sport souhaite mettre l'accent sur la distance du semi-marathon soit 21.1 km
 - 2/Heure de départ : 15h
 - 3/Distance : 6 et 11 Km ainsi qu'un Km Jeunes.
- Date limite de dépôt : **9 Mars 2020**
- Projet à envoyer sous deux formes :
 - En version numérique au format PDF et JPG (en HD – 300 dpi) à celinelaforge@maisondusport.be (Attention, n'oubliez pas de mentionner vos coordonnées.)
 - En version papier (format 40 cm x 60 cm) à la Maison du Sport – rue de Bouvy 127 à 7100 La Louvière. (Attention ne pas oublier de mentionner vos coordonnées)
- Prix : 500 euros en bon d'achat

Le jury sera composé de personnes de différents horizons et se réunira mi-mars 2020 pour sélectionner le gagnant.

Ce dernier autorise la Maison du Sport de La Louvière à distribuer au public, par la vente ou autrement, l'original de son œuvre ou des reproductions de celle-ci.

L'auteur s'engage à léguer tous les droits de reproduction à la Maison du Sport de La Louvière

- pour sa communication (affiches, Facebook, site internet, etc.),
- pour la vente des tirages numérotés et signés et des reproductions sur différents supports.

L'auteur s'engage à donner l'ensemble des supports nécessaires pour la réalisation du dépliant et du flochage sur le tee-shirt.

Les participants (y compris les non-gagnants) acceptent que leur œuvre figure dans le cadre d'une exposition.

L'organisateur s'engage à n'apporter aucune modification de fond sur les créations sans l'autorisation de l'auteur.

A noter que l'affiche de l'édition précédente du Jogging sera utilisée du 1er janvier 2020 au 1^{er} avril 2020 pour annoncer l'évènement dans les différentes courses. Dès le lauréat connu pour le concours d'affiche, son affiche prendra lieu et place pour l'édition 2020.

Plus d'infos : Laforge Céline / 064 224 533 / celinelaforge@maisondusport.be